

SESSION DE 1938  
CHAMBRE DES COMMUNES

---

COMITÉ PERMANENT  
DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES

---

PROCÈS-VERBAUX ET TÉMOIGNAGES

concernant

LE BILL n° 31—LOI DES TRANSPORTS, 1938

---

Fascicule No 8

---

SÉANCE DU MARDI 24 MAI 1938

---

APPENDICES AU PRÉSENT FASCICULE

Appendice n° 1—Résolution adoptée le 4 mai 1938 par la Chambre de commerce du district de Montréal.

*Projets d'amendement au bill n° 31*

Appendice n° 2—The Canadian Industrial Traffic League. Coutume britannique concernant les taxes convenues.

Appendice n° 3—Canadian Transport Company, Limited, Montréal. Article 10 (4).

Appendice n° 4—M. Lewis Duncan, K.C., Toronto, au nom de The Automotive Transport Association of Ontario, PARTIE V.

Appendice n° 5—La Chambre de commerce d'Hamilton. Droits de port.

Appendice n° 6—Association des manufacturiers canadiens. Droits de port.

*Corrections aux témoignages*

Appendice n° 7—M. Lewis Duncan, K.C., Toronto, au nom de The Automotive Transport Association of Ontario.

Appendice n° 8—Le Board of Trade de Toronto.

Appendice n° 9—The Canadian Industrial Traffic League.